



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

10 novembre 2015

La société civile hausse le ton. Alors que les autorités dressent un bilan à mi-parcours probant de l'opération militaire « Fahalemana », les organisations de la société civile dénoncent un « massacre des forces de l'ordre » dans les zones rouges. La majeure partie des quotidiens ont couvert la conférence de presse organisée par Andrianirainy Rasamoely, président de la Confédération Nationale des Plateformes en Droits Humains, et consort qui s'est tenue au SAF/FJKM à Antanimena, hier. Parallèlement, la revendication des îles Eparses continue d'enflammer les débats politiques d'autant plus que l'affaire connaît un nouveau rebondissement avec le séjour de la ministre française de l'Outre-mer à Tromelin et dans les Glorieuses.

Processus électoral

SENATORIALES : LES PARTIS POLITIQUES SUR LA LIGNE DE DEPART

Le dépôt de candidature pour les élections sénatoriales a débuté hier et s'étalera sur une semaine. Thierry Rakotonarivo, vice-Président de la CENI, a rappelé les conditions d'éligibilité lors d'un point de presse. Selon ses propos, les candidats sénateurs devront être âgés de 40 ans au minimum et devront être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale. Sur le terrain, les candidats-sénateurs potentiels commencent déjà à courtiser les grands électeurs, notamment ceux issus des partis politiques majeurs. A l'instar des scrutins précédents, présidentielles, législatives et communales, les sénatoriales adopteront également le système de bulletin unique. (L'Express de Madagascar p.5, Midi Madagasikara p.2, Madagascar-Laza p.3, Les Nouvelles p.3, L'Observateur p.2)

- Le parti TIM a opté pour ses vice-présidents dans chaque province, en tant que candidats aux sénatoriales. Ainsi, les noms des têtes de liste sont déjà connus, à savoir Olga Ramalason pour Antananarivo, Naika Eliane pour Toliara, Stanislas Zafilahy pour Toamasina, Amad pour Antsiranana, Ernest Rakotonomenjanahary pour Fianarantsoa et Fernand Jeannot, pour Mahajanga. (L'Express de Madagascar p.5)
- Avec seulement sept sénateurs à élire pour chaque province et d'innombrables prétendants, la situation est compliquée pour le HVM. Pour preuve, pour Antananarivo, une réunion d'une centaine de maires a eu lieu la semaine dernière, en vue de la tenue d'une « petite primaire », pour déterminer les candidats. Selon les indiscretions, quelques noms ont émergé à l'instar de l'opérateur économique Berthin Randriamihaingo, du vice-président de la Fédération de Football Doda Andriamiasaso et de l'ancien ministre des Finances et du Budget Lantoniaina Rasoloelison. Cependant, il paraît qu'aucune décision n'a pu être adoptée de façon définitive. Les prétendants cherchent d'ailleurs encore du soutien pour appuyer leur candidature. (L'Express de Madagascar p.5)
- **Madagascar Matin** alimente les rumeurs selon lesquelles « une grande partie des membres du gouvernement actuel, issus du parti HVM, seraient en train de viser des places au sein de la Chambre haute ». Le quotidien s'attend ainsi déjà à un remaniement du gouvernement après la promulgation des résultats des élections, le 10 janvier prochain. (p.3)

Assemblée nationale

ECHOS DE LA SESSION BUDGETAIRE

Les Nouvelles rapporte l'examen du projet de loi sur la Décentralisation et l'Aménagement du territoire au niveau des travaux de commissions de l'Assemblée nationale, depuis hier. Ce texte

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



comporte certaines dispositions qui pourraient impacter sur la gestion des collectivités territoriales décentralisées. Le débat fait effectivement rage concernant la latitude et la compétence des collectivités décentralisées en termes de délivrance de permis de construire (p.2). **Midi Madagasikara** informe ses lecteurs sur le calendrier de l'Hémicycle. Après l'examen dudit projet de loi sur la Décentralisation et sur l'Aménagement du territoire, les travaux de commission se pencheront sur les textes portant création de la Chaîne spéciale pour la lutte contre le trafic de bois de rose et de bois d'ébène, ce jour. Sauf changement, la Primature ainsi que les ministères de la Justice et de l'Environnement seront représentés à Tsimbazaza, pour défendre ce projet de textes qui devrait être soumis à l'adoption en séance plénière le 19 novembre prochain. Le quotidien ne manque pas de souligner la résurgence du chantage sur « les voitures tout-terrain » par les députés notamment à l'approche de l'examen pour adoption du projet de Loi de Finances Initiale 2016. (p.2)

Politique

TERRAIN D'ANDOHATAPENAKA : LE GROUPE TIKO CONTREATTAQUE

Le ministère d'Etat en charge des Projets présidentiels, de l'Aménagement du territoire et de l'Équipement a publié un communiqué de presse faisant état de la non-validité du contrat de cession signé entre le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et la société TIKO Agri, appartenant au groupe industriel de Ravalomanana. Il y est indiqué que le département ministériel de l'Agriculture de l'époque n'a pas compétence en matière de cession de terrain domaniale, selon la Loi 2008-014 du 23 juillet 2008. En guise de réponse, l'avocat du groupe TIKO, Hasina Andriamadison, a convié la presse, hier, pour argumenter que le contrat de cession évoqué a été établi le 24 juin 2008, soit un mois avant l'entrée en vigueur des textes cités par le MEPATE. (L'Express de Madagascar p.5, Midi Madagasikara p.2, Madagascar-Laza p.2, Tia Tanindrazana p.2)

Economie et société

LUTTE CONTRE L'INSECURITE ET OPERATION FAHALEMANA, LA SOCIETE CIVILE DENONCE UN MASSACRE

Quarante-deux organisations de la société civile, signataires d'une déclaration commune, ont convié la presse, hier à Antanimena, pour dénoncer les exactions, abus, racket, tortures, exécutions sommaires, barbarismes, incendies de village et le non-respect des droits de l'Homme par les éléments des forces de l'ordre, en charge de la lutte contre l'insécurité dans les zones rouges. « Des personnes sont exécutées sur la base de simples accusations » a souligné Andrianirainy Rasamoely, président de la Confédération Nationale des Plateformes en Droits Humains. Le CNPFDH dénonce par la même occasion l'impunité et le corporatisme des hauts responsables politiques, militaires et de certains élus, favorisés par la « corruption institutionnalisée ». Ces OSC réclament ainsi des enquêtes sur les exactions des forces de l'ordre, des investigations en interne à l'encontre des agents délictueux et le démantèlement des « réseaux mafieux », impliquant des responsables politiques, militaires et administratifs. Afin de restaurer la confiance du peuple au système judiciaire et de renforcer l'Etat de droit, ces OSC proposent l'organisation d'une concertation et d'un dialogue régional mais surtout national entre les divers acteurs. (L'Express de Madagascar p.5, Midi Madagasikara p.3, Les Nouvelles p.3, Madagascar Matin p.4, La Vérité p.3)

TERRAIN LITIGIEUX A ANDROHIBE, PREMIERE VICTOIRE DES RIVERAINS

Les travaux de construction entrepris, depuis quelques semaines sur le grand terrain d'Androhibe, par l'église luthérienne malgache (FLM) sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Pour rappel ledit terrain, un domaine privé de l'Etat, fait l'objet d'un litige entre le fokontany et l'église FLM. Si le premier prévoyait, depuis les années 80, d'y réaliser des projets de construction d'infrastructures sportives et

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



d'une Ecole Primaire Publique, la seconde a bénéficié d'un décret autorisant la mise à disposition du terrain litigieux en sa faveur en 2012. Suite à la demande des riverains, une commission d'enquête parlementaire a saisi les autorités concernées en vue de l'annulation de ce décret. Le président de la Commission des affaires foncières au niveau de l'Assemblée nationale, Naivo Raholdina, a donc pu faire suspendre les travaux engagés sur les lieux. (Madagascar-Laza p.4)

Affaires étrangères

UNE MINISTRE FRANCAISE DANS LES ÎLES EPARSEES

George Pau-Lavegin, ministre française de l'Outre-mer, séjourne dans la région Océan indien, cette semaine. Elle prévoit notamment de visiter l'île Tromelin dans le cadre de la commémoration du naufrage d'un navire transportant des esclaves au large de cette île. Dans la foulée, elle compte également se rendre sur les Glorieuses pour en apprécier la beauté et la biodiversité. Cette visite intervient au moment où la revendication de la rétrocession des îles Eparses à Madagascar enflamme les débats politiques dans la Grande île. Ainsi, l'opinion publique n'hésite pas à considérer cet acte comme une velléité de la France d'affirmer sa souveraineté sur les îles Eparses. (L'Express de Madagascar p.3, Madagascar-Laza p.2)

- L'ambassadeur de France Véronique Vouland aurait contacté Béatrice Atallah, ministre des Affaires Etrangères, hier matin, pour l'informer du périple de la ministre George Pau-Lavegin. « Le fait que l'Etat français ait pris l'initiative de nous prévenir pourrait être une manière d'éviter que cette visite n'impacte sur les négociations en cours et de marquer son respect vis-à-vis de Madagascar » souligne la Chef de la diplomatie malgache. (L'Express de Madagascar p.3)
- « Il n'y a pas d'équivoque, la France engage une offensive diplomatique pour affirmer sa souveraineté sur les îles Eparses » soutient Harimanana Raniriharinosy, expert en Relations internationales, dans les colonnes de L'Express de Madagascar. (p.3)
- Comme bon nombre d'observateurs, L'Express de Madagascar est également intrigué par cette visite. L'article publié sur le site Web « Mayotte Première », intitulé « la ministre de l'Outre-mer, en service commandé, dans les îles Eparses » a suscité la curiosité du journal. Le site d'information ne manque par ailleurs pas de rappeler que le Parlement français avait voté, en 2007, l'intégration de ces terres dans le cinquième district des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) ainsi que l'intervention d'une opération militaire des Forces de la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI) sur Juan de Nova en octobre. (p.3)
- Tia Tanindrazana est également persuadé que ce déplacement de la ministre française de l'Outre-mer n'est pas fortuit. Le quotidien rappelle entre autres que les ressources naturelles d'un seul territoire de ces îles Eparses représentent 300 milliards de dollars. (p.3)
- Aiguillant la tension, Madagascar Matin dénonce « les balivernes » du Président Hery Rajaonarimampianina et de la ministre des Affaires étrangères qui soutiennent que les pourparlers avec la France sur le retour des îles Eparses à la Grande île sont en cours. Le quotidien fait remarquer que personne n'a encore eu connaissance d'une quelconque démarche auprès des autorités françaises, ni au niveau de son ambassade à Madagascar, ni au Quai d'Orsay, ni à l'Elysée. Pour le journal, les dirigeants cherchent à « noyer la vague de revendications légitimes du peuple malgache ». (p.4)

MCA : LE DOSSIER « MADAGASCAR » EXAMINE A WASHINGTON EN DECEMBRE

Pour clôturer sa mission dans la Grande île, Shannon Smith, Vice-Secrétaire d'Etat pour les Affaires Africaines, a tenu une conférence de presse à l'American Center hier. A cette occasion, elle a annoncé que la structure en charge de la gestion des fonds Millénium Challenge Account se réunira au mois de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



décembre et ce, afin de se pencher sur les dossiers des pays qui souhaitent bénéficier du fonds de développement bilatéral, dont la Grande île. Pour rappel, Madagascar figurait déjà parmi les bénéficiaires de ce programme américain mais a été suspendu après le coup d'Etat de 2009. Les questions de la protection de l'environnement et de la santé ainsi que la réforme de la fiscalité ont été également abordées par l'émissaire de Washington. Durant son séjour dans le pays, la Vice-Secrétaire d'Etat américaine a rencontré aussi bien les membres de l'Exécutif que les organisations de la société civile. (**Midi Madagasikara p.3, Madagascar-Laza p.3, Les Nouvelles p.3**)

- Le Conseil d'administration du Millenium Challenge Corporation, en charge de la gestion des fonds MCA, a pris en considération le dossier de Madagascar mais son admission ne peut « aller de soi » ou « est encore incertaine » nuancent **Madagascar Matin** et **La Vérité**. Les deux quotidiens rappellent que la Grande île doit répondre au préalable aux conditions imposées par le gouvernement américain notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption, le respect des Droits de l'Homme et la transparence dans la gestion des affaires publiques. (**Madagascar Matin p.2, La Vérité p.3**)

LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT DRESSE SON BILAN

Le bilan de ses activités, pour cette année 2015, présenté hier par la Banque Africaine de Développement, est mitigé. A la date du 31 octobre, le portefeuille global de la BAD est évalué à 1 119 milliards d'Ariary. Le secteur public compte treize opérations d'une valeur de 733 milliards d'Ariary tandis que le secteur privé, accuse trois opérations estimées à hauteur de 386 milliards Ar. « La performance de ce portefeuille est satisfaisante avec une note de 3 sur 4, néanmoins on constate des insuffisances » a déclaré Abdelkrim Bendjebbour, représentant résident de la BAD à Madagascar. Ces lacunes résident entre autres dans le délai trop long de la passation des marchés, l'insuffisance d'entretien des infrastructures et la sous-utilisation des infrastructures réalisées, notamment dans le cadre du projet Pêche. Malgré tout, la BAD continue d'accorder sa confiance aux dirigeants malgaches. Pour preuve, elle a financé « le Projet Jeunes Entreprises Rurales dans le Moyen Ouest » ou PROJERMO à hauteur de 101 milliards d'Ariary, pour une durée de six ans. Cette initiative vise à soutenir l'agriculture à travers la professionnalisation des entreprises rurales. (**L'Express de Madagascar p.7, Midi Madagasikara p.15, Madagascar-Laza p.7, Les Nouvelles p.18, La Vérité p.2, La Gazette de la Grande île p.7**)

VALSE DIPLOMATIQUE A LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO

L'ambassadeur de l'Union Européenne, Antonio Benedito-Sanchez Gaspar et des Etats-Unis, Robert T. Yamate, ont effectué une visite de courtoisie au maire d'Antananarivo, hier. L'UE prévoit d'entreprendre d'importants projets sociaux mais également de développement local en collaboration avec la CUA tandis que les USA, comptent appuyer la mairie de la capitale dans les domaines de la santé et de la prévention d'inondation, par le biais de l'USAID. (**Midi Madagasikara p.3, Madagascar-Laza p.3, Tia Tanindrazana p.2**)

- En se référant à la présence du drapeau américain sur le parvis de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la visite de courtoisie de l'ambassadeur des Etats-Unis, **Madagascar Matin** déduit que les USA restent « le partenaire par excellence du TIM » (**p.2**)

Format de couverture

Midi Madagasikara a consacré un dossier bilingue de deux pages sur l'évolution de « l'Opération Fahalemana 2015 », intervenant dans 11 régions de la Grande île. Le quotidien dresse un bilan probant de l'opération militaire avec plusieurs témoignages à l'appui, malgré le décès d'environ 60

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité

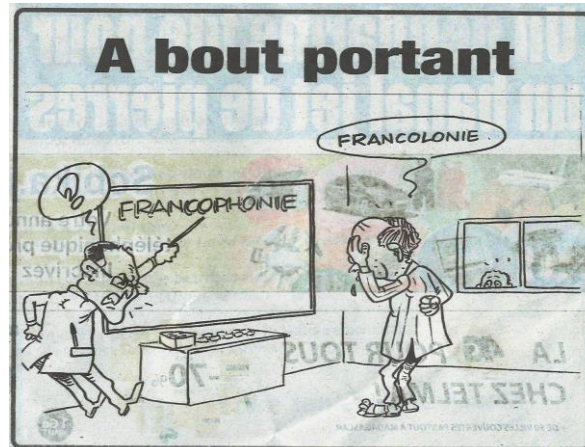


éléments des forces de l'ordre. Il ne peut cependant s'empêcher de craindre une vengeance des dahalo une fois que les militaires auront plié bagages. Le journal profite de l'occasion pour aborder les sujets faisant polémique autour de la mission de sécurisation telles les proliférations des armes à feu, l'implication des dahalo en col blanc dans le phénomène d'insécurité et les bavures ou éventuellement les exécutions sommaires, perpétrées par les forces de l'ordre. A cet effet, le quotidien a donné la parole au général de brigade Théophile Rakotonirina, Directeur des opérations et des renseignements de l'Etat-major général de l'armée malgache, afin qu'il apporte la version des faits des militaires. Il a reconnu le manquement de certains de ses éléments à l'éthique et a indiqué que des mesures seront prises à leur encontre. (p.12 et 13)

Style et déontologie

Ce n'est pas la première fois que **La Gazette de la Grande île** martèle qu'il est « absurde d'organiser le Sommet de la Francophonie » à Antananarivo, en raison des « abus flagrants commis par la France ». Le quotidien remet au goût du jour la « profanation » du drapeau malgache par une Française lors des JIOI de La Réunion ainsi que la déclaration de l'ambassadeur de France sur les îles Eparses. « Il serait illogique et masochiste d'accueillir les Français à bras ouverts alors qu'ils aliènent allègrement notre territoire » argumente le journal. Il ajoute, sur un ton belliqueux, que le slogan de ce sommet « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de stabilité du monde et de l'espace francophone » est « hypocrite ». Le journal est en effet convaincu que cet événement n'apportera rien à la population malgache sinon des « commissions substantielles » à quelques barons du régime. (p.5)

Un peu d'humour



La Vérité p. 2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

